	Fiche de données de sécurité	Date d'émission : 20.10.2020
	Gulf Pro Fuels 4T	Version:1.0/FR

[Conformément aux critères du règlement no 1907/2006 (REACH) tel que modifié]

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1.1 Identificateur de produit Gulf Pro Fuels 4T

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées : carburant utilisé pour les appareils alimentés par des moteurs à quatre temps.

Utilisations déconseillées : non déterminées.

1.3 Renseignements sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité (FDS)

Fournisseur:

Gulf Racing Fuels

Adresse:

4431 William Penn Highway, Murrysville, PA 15668, USA

Numéro de téléphone :

353 1 513 6737

Adresse électronique d'une personne compétente responsable pour la FDS : biuro@theta-doradztwo.pl

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

911

Section 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

H224 : liq. inflam. 1; H304 : tox. par asp. 1; H315 : irrit. cut. 2, H336 : tox. pour cert. org. cibles – exp. uniq. 3; H411 : tox. aqua. chron. 2

Liquide et vapeurs extrêmement inflammables. Peut causer la mort en cas d'ingestion et de pénétration des voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut causer de la somnolence ou des étourdissements. Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.

2.2 Éléments de l'étiquette

Pictogrammes de danger et mentions d'avertissement



DANGER

Substances ayant influencé la classification

Contient : naphta d'alkylation à large intervalle d'ébullition (pétrole); isopentane; naphta d'isomérisation (pétrole).

Mentions de danger

- H224 Liquide et vapeur extrêmement inflammables.
- H304 Peut causer la mort en cas d'ingestion et de pénétration de:
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H336 Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.
- H411 Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.



Fiche de données de sécurité

Date d'émission :
20.10.2020

Gulf Pro Fuels 4T

Version:1.0/FR

Mentions de précaution

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les vapeurs.
P273	Éviter tout rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants, des vêtements de protection et des lunettes de protection..
P301+P310	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin..
P331	NE PAS provoquer le vomissement.
P308+P313	En cas d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin.
P331	NE PAS provoquer le vomissement.
P308+P313	En cas d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Les composants du mélange ne répondent pas aux critères relatifs aux substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) ou très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) conformément aux critères énoncés à l'annexe XI règlement REACH.

Section 3 : Composition et information sur les ingrédients**3.1 Substances**

Sans objet.

3.2 MélangesNaphta d'alkylation à large intervalle d'ébullition (pétrole)

Plage de pourcentages :	< 80 %
N° CAS :	64741-64-6
N° CE :	265-066-7
N° index :	649-274-00-9
Numéro d'enregistrement :	01-2119485026-38-XXXX
Classification* :	H224 : liq. inflam. 1; H304 : tox. par asp. 1; H315 : irrit. cut. 2, H336 : tox. pour cert. org. cibles – exp. uniq. 3; H411 : tox. aqua. chron. 2

*Compte tenu de la note P, le produit contient moins de 0,1 % m/m de benzène l'isopentane¹


Plage de pourcentages:	< 14 %
N° CAS :	78-78-4
N° CE :	201-142-8
N° index:	601-085-00-2
Numéro d'enregistrement:	01-2119475602-38-XXXX
Classification:	Flam. Liq. 1 H224, Asp. Tox. 1 H304, STOT SE 3 H336, Aquatic Chronic 2 H411, EUH066 ²

naphtha (petroleum), isomerization

Plage de pourcentages :	< 14 %
N° CAS:	64741-70-4
EC number:	265-073-5
N° index :	649-277-00-5
Numéro d'enregistrement:	01-2119480399-24-XXXX
Classification:	Flam. Liq. 1 H224, Asp. Tox. 1 H304, Skin Irrit. 2 H315, STOT SE 3 H336, Aquatic Chronic 2 H411

*Compte tenu de la note P, le produit contient moins de 0,1 % m/m de benzène

¹Substance avec limite d'exposition au niveau de l'Union européenne sur le lieu de travail.

	Fiche de données de sécurité	Date d'émission : 20.10.2020
	Gulf Pro Fuels 4T	Version:1.0/FR

²Indication supplémentaire indiquant le type de danger.

Le texte complet de chaque indication de danger pertinente est fourni à la section 16 de la FDS.

Section 4: Mesures de premiers soins

4.1 Description des mesures de premiers soins

Contact avec la peau : enlever les vêtements contaminés, laver immédiatement la peau avec beaucoup d'eau. S'il n'y a pas d'irritation, il est conseillé d'utiliser du savon. Consulter un médecin si des symptômes perturbateurs surviennent.

Contact avec les yeux : consulter un médecin si des symptômes perturbateurs surviennent. Protéger les yeux non irrités et retirer les lentilles de contact. Rincer soigneusement l'œil irrité avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes. Éviter d'appliquer un jet d'eau de force importante pour ne pas causer de lésions à la cornée.

Ingestion : ne pas provoquer le vomissement. Appeler un médecin immédiatement et lui montrer le contenant ou l'étiquette. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête sous le niveau des hanches pour éviter toute aspiration. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Inhalation : consulter un médecin immédiatement. Amener la victime à l'air frais et la tenir au chaud et au repos. Si la victime est inconsciente, s'assurer que les voies aériennes ne sont pas obstruées et la placer en position de récupération. Pratiquer la respiration artificielle ou donner de l'oxygène, si nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Les symptômes peuvent être retardés.

Contact avec les yeux : irritation temporaire, larmoiement, sensation de brûlure.


Contact avec la peau : le contact fréquent ou prolongé peut provoquer des rougeurs, de la sécheresse, de l'inflammation ou de l'irritation.

Inhalation: irritation des voies respiratoires, maux de gorge et des voies respiratoires, maux de tête et étourdissements. Dans les cas graves, il y aura inflammation des bronches et des poumons après 24 heures. Dans les cas graves, un œdème pulmonaire ou une perte de conscience peuvent se produire.

Ingestion: douleurs abdominales, nausées, vomissements, risque d'aspiration pulmonaire et de pneumonie chimique. Dans les cas graves, une perte de conscience, une hémolyse ou des troubles des organes internes peuvent se produire.

4.3 Indication pour toute attention médicale immédiate et tout traitement spécial nécessaire

Le médecin prend une décision concernant la poursuite du traitement médical après un examen approfondi des blessés. Traiter de manière symptomatique.

	Fiche de données de sécurité	Date d'émission : 20.10.2020
	Gulf Pro Fuels 4T	Version:1.0/FR

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : extincteur à neige carbonique (CO₂), extincteur à mousse, poudre sèche (ABC ou BC), pulvérisation d'eau. Moyens d'extinction inadéquats : jet d'eau – risque de propagation des flammes.

5.2 Risques particuliers causés par la substance ou le mélange

La combustion peut générer des gaz toxiques tels que du monoxyde de carbone, des oxydes d'azote, des vapeurs organiques, etc. Éviter d'inhaler des produits de combustion qui peuvent présenter un risque pour la santé.

5.3 Indications à l'intention des pompiers

Prendre les mesures de protection habituelles en cas d'incendie. Ne pas demeurer dans la zone de danger sans vêtements résistants au feu et appareils respiratoires à circulation d'air indépendants. Liquide et vapeurs extrêmement inflammables. Le feu et la chaleur causent une augmentation de la pression dans les réservoirs, ce qui entraîne un risque d'explosion. Les contenants exposés au feu doivent être refroidis à une distance sécuritaire avec de l'eau pulvérisée. La zone touchée doit être isolée et tout danger pour la santé ou la vie humaine doit être évité. Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et s'accumulent au niveau inférieur des lieux fermés. La formation de mélanges explosifs avec l'air est très probable – si un tel danger se produit, ordonner l'évacuation immédiate. Ne pas laisser l'eau d'extinction pénétrer dans les égouts, les eaux de surface et les eaux souterraines.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Limiter l'accès des personnes externes à la zone de l'incident jusqu'à ce que les opérations de nettoyage appropriées soient terminées. S'assurer que seul du personnel formé s'occupe des conséquences de l'incident. En cas de déversements importants, isoler la zone touchée. Éviter tout contact direct avec le produit déversé. Éviter d'inhaler les vapeurs. Utiliser de l'équipement de protection individuel. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer une ventilation adéquate. Retirer toute source d'inflammation, éteindre les flammes et interdire de fumer. Le produit déversé est glissant et présente un risque de chute. Ne pas utiliser d'outil pouvant produire des étincelles.

6.2 Précautions environnementales

En cas de déversement de grandes quantités du mélange, il est nécessaire de prendre les mesures appropriées pour l'empêcher de se répandre dans l'environnement. Ne pas laisser le produit atteindre le réseau d'égouts. Aviser les services d'urgence pertinents. Remplacer les sols contaminés.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Déversement majeur: endiguer la zone d'accumulation du liquide et pomper le liquide confiné.

Déversement mineur: recueillir le liquide avec des matériaux absorbants incombustibles (p. ex. : sable, terre, agents de raffermissement universels, silice, vermiculite, etc.), puis mettre le tout dans des contenants étiquetés. Traiter la matière collectée comme un déchet. Nettoyer et ventiler la zone affectée.

6.4 Référence à d'autres sections

Traitement approprié des déchets : voir la section 13.

Équipement de protection individuelle : voir la section 8.



Fiche de données de sécurité

Date d'émission :
20.10.2020

Gulf Pro Fuels 4T

Version:1.0/FR

Section 7: Manipulation et entreposage**7.1 Précautions permettant une manipulation sécuritaire**

Respecter les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité au travail lors de la manipulation. Utiliser de l'équipement de protection individuel. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avec les pauses et après le travail. Les contenants inutilisés doivent être bien fermés. Assurer une ventilation adéquate dans les locaux où le produit est utilisé. Ne pas inhaler les vapeurs. Tenir loin de la bouche. Ne pas laisser les vapeurs se dégager à des concentrations supérieures aux limites de combustion. Éliminer les sources d'inflammation – ne pas utiliser de flammes nues, ne pas fumer, ne pas utiliser d'outils pouvant produire des étincelles ni de vêtements en tissu susceptible de produire de l'électricité statique; protéger les réservoirs de la chaleur, installer des équipements électriques dotés d'une technologie antidéflagrante.

7.2 Conditions de stockage sécuritaire et incompatibilités

Conserver le produit dans un contenant certifié, correctement étiqueté et fermé, dans un lieu d'entreposage frais et bien ventilé. Protéger contre l'air, l'humidité et les impuretés mécaniques. Protéger de la lumière directe du soleil et éviter toute chaleur excessive. Tenir à l'écart de toute nourriture et boisson. Interdiction de fumer, de manger, d'utiliser une flamme nue et des outils pouvant produire des étincelles.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique (s)

Aucune information sur d'autres utilisations que celles mentionnées au paragraphe 1.2.

Section 8: Exposure controls/personal protection**8.1 Paramètres de contrôle**

Spécification	MPT de 8 heures	LECT de 15 minutes
isopentane [CAS 78-78-4]	3000 mg/m ³	-


* composante de la fraction du naphta

Base juridique : Directives 2006/15/CE, 2000/39/CE, 2009/161/CE, 2017/164/UE, 2019/1831/UE de la Commission.

Prière de vérifier les valeurs limites d'exposition professionnelle nationales dans votre pays pour la substance contenue dans ce produit.

Procédures de contrôle recommandées

Procédures relatives au contrôle des concentrations des composants dangereux dans l'air et au contrôle de la qualité de l'air sur le lieu de travail – si elles sont disponibles et justifiées pour le poste – conformément aux normes européennes, avec les conditions présentes dans le lieu d'exposition et une méthodologie d'analyse adaptée aux conditions de travail.

	Fiche de données de sécurité	Date d'émission : 20.10.2020
	Gulf Pro Fuels 4T	Version:1.0/FR

Valeurs de la dose dérivée sans effet des composants

Naphta d'alkylation à large intervalle d'ébullition (pétrole) [CAS 64741-64-6]

Travailleur, inhalation, exposition à court terme – effets systémiques : 1 300 mg/m³/15 min
 Travailleur, inhalation, exposition à long terme – effets systémiques : 840 mg/m³/8 heures
 Consommateur, inhalation, exposition à court terme – effets systémiques : 1 200 mg/kg
 Consommateur, inhalation, exposition à long terme – effets systémiques : 180 mg/m³/24 heures

naphtha d'isomérisation (pétrole) isomerization [CAS: 64741-70-4]

Travailleur, inhalation, exposition à court terme – effets locaux :
 1100 mg/m³/15 min
 Travailleur, inhalation, exposition à court terme – effets systémiques :
 1 300 mg/m³/15 min
 Travailleur, inhalation, exposition à long terme – effets systémiques : 840 mg/m³/8 heures
 Consommateur, inhalation, exposition à court terme – effets locaux : 640 mg/kg
 Consommateur, inhalation, exposition à court terme – effets systémiques : 1 200 mg/kg
 Consommateur, inhalation, exposition à long terme – effets systémiques : 180 mg/m³/24 heures

8.2 Contrôles de l'exposition


Respecter les bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité au travail lors de la manipulation. Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler les vapeurs ou les aérosols. Assurer une bonne ventilation locale et générale aux postes de travail pour maintenir des concentrations de composants dangereux dans l'atmosphère inférieures aux valeurs limites d'exposition. En cas de déversement de la substance sur le travailleur, des douches et corporelles et oculaires doivent être installées près du lieu de travail.

Protection des yeux et du visage: Portez des lunettes de protection.

Protection des mains et du corps

Utiliser des gants résistants au produit (p. ex. : fabriqués en PVAL ou dans un autre matériau offrant un niveau de protection équivalent). En cas de contact à court terme, utiliser des gants de protection d'une efficacité de niveau 2 ou supérieure (temps de perméation > 30 minutes). En cas de contact à long terme, utiliser des gants de protection d'une efficacité de niveau 6 (temps de perméation > 480 minutes). Porter des vêtements et des chaussures de protection antistatiques et résistants aux substances chimiques.

Lors de l'utilisation de gants de protection pour travailler avec des produits chimiques, il faut tenir compte du fait que les niveaux d'efficacité et les temps de protection correspondants n'indiquent pas les durées réelles de protection sur un lieu de travail en particulier, car la protection peut être affectée par de nombreux facteurs, par exemple la température, d'autres substances, etc. En cas de signes de dégradation, de détérioration ou de changement d'aspect (couleur, flexibilité, forme), il est recommandé de remplacer les gants par une nouvelle paire. Prière de suivre les instructions du fabricant, non seulement en ce qui concerne l'utilisation des gants, mais aussi en ce qui concerne leur nettoyage, leur entretien et leur entreposage. Il est également important de savoir comment retirer les gants pour éviter toute contamination cutanée.

	Fiche de données de sécurité	Date d'émission : 20.10.2020
	Gulf Pro Fuels 4T	Version:1.0/FR

Protection respiratoire

En cas de formation de vapeurs et d'aérosols, utiliser l'équipement d'absorption ou d'absorption et de filtration d'une classe de protection adéquate (classe 1 = protection contre les gaz ou les vapeurs dont la concentration en volume est inférieure à 0,1 %; classe 2 = protection contre les gaz ou les vapeurs dont la concentration en volume est inférieure à 0,5 %; classe 3 = protection contre les gaz ou les vapeurs dont la concentration en volume atteint jusqu'à 1 %). Si la concentration d'oxygène est ≤ 19 % et (ou) si la concentration maximale de substance toxique dans l'air est $\geq 1,0$ % du volume, de l'équipement d'isolation doit être utilisé.

L'équipement de protection individuelle doit être conforme aux exigences de la réglementation 2016/425/UE. L'employeur est tenu de s'assurer que l'équipement est adéquat pour les activités réalisées ainsi qu'en matière d'exigences de qualité, de nettoyage et d'entretien.

Mesures de contrôle de l'exposition environnementale

Éviter tout écoulement direct dans les égouts ou les eaux de surface. Ne pas contaminer les eaux de surface et les fossés de drainage, les produits chimiques ou les emballages utilisés. Tout déversement, en particulier dans les eaux de surface, doit être signalé aux autorités compétentes conformément aux réglementations nationales et locales. Exporter en tant que déchet chimique conformément aux réglementations nationales et locales.


Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique :	liquide
Couleur : incolore	colorless
Odeur :	characteristic for organic solvents
Seuil d'odeur :	indéterminé
pH :	indéterminé
Point de fusion/point de congélation :	< - 60 °C
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition :	3 -200 °C
Point d'éclair	< 0°C
Taux d'évaporation :	indéterminé
Inflammabilité (solide, gaz) :	sans objet
Limites d'inflammabilité ou d'explosivité supérieure/inférieure :	indéterminé
vapour pressure (37,8°C):	55 –65 kPa
Densité de vapeur :	sans objet
density (15°C):	680 à 720 kg/m ³
Solubilité(s) :	insoluble dans l'eau; soluble dans les solvants organiques
Coefficient de partage : n-octanol/eau	indéterminé
Température d'auto-inflammation :	indéterminé
Température de décomposition	indéterminé
Propriétés explosives :	indéterminé
Propriétés d'oxydation :	aucune indication
Viscosité	indéterminé

9.2 Autres informations

Propriétés corrosives:	aucune indication
------------------------	-------------------

	Fiche de données de sécurité	Date d'émission : 20.10.2020
	Gulf Pro Fuels 4T	Version:1.0/FR

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Le produit est réactif. Les vapeurs du produit peuvent créer des mélanges explosifs avec l'air. Voir les paragraphes 10.3 à 10.5.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Les réactions dangereuses ne sont pas connues.

10.4 Conditions à éviter

Éviter les sources de chaleur, les températures élevées, les flammes nues, la lumière directe du soleil et les charges d'électricité statique.

10.5 Matériaux incompatibles

Oxydants puissants.

10.6 Produits de décomposition dangereux


Inconnu.



Section 11: Information toxicologique

11.1 Information sur les effets toxicologiques

L'information relative aux effets aigus et (ou) différés de l'exposition au produit a été précisée selon la classification du produit et (ou) les analyses toxicologiques ainsi que les connaissances et l'expérience du fabricant.

	Fiche de données de sécurité	Date d'émission : 20.10.2020
	Gulf Pro Fuels 4T	Version:1.0/FR

Toxicité des composants

Naphta d'alkylation à large intervalle d'ébullition (pétrole) [CAS 64741-64-6]

DL₅₀ (voie orale, rat) > 5000 mg/kg

DL₅₀ (inhalation, rat) > 5,6 mg/l (4h)

DL₅₀ (peau, lapin) > 2000 mg/kg

Toxicité du mélange

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Corrosion/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves / irritation

Based on available data, the classification criteria are not met.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas respectés.

Mutagenicité des cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour certains organes cibles – exposition unique

Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Peut causer la mort en cas d'ingestion et de pénétration des voies respiratoires. En raison de sa faible viscosité, le produit peut pénétrer directement dans les poumons après l'ingestion ou le vomissement et peut causer des lésions graves aux poumons (pneumonie par aspiration).

Effets de l'exposition aiguë sur la santé

Irritation des muqueuses oculaires, larmoiement, hyperhémie conjonctivale, irritation des voies respiratoires, maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements; avec des concentrations plus élevées de vapeur : troubles de coordination, confusion et inconscience. Des intoxications aiguës, graves et même mortelles à l'essence d'aviation peuvent se produire lors du nettoyage des réservoirs, des réservoirs de stockage et du transfert vers d'autres contenants. L'essence d'aviation présente un risque de pénétration dans l'organisme par les vêtements imbibés et la peau. L'essence d'aviation peut causer des lésions aux organes internes, notamment à la moelle osseuse et au foie. Le produit sensibilise le muscle cardiaque. Il peut conduire à la paralysie respiratoire.

Effets de l'exposition chronique sur la santé

Symptômes les plus fréquents d'empoisonnement chronique : inflammation des voies respiratoires supérieures et inflammation de la peau (sécheresse, rougeur et gerçures). Symptômes observés : diminution de l'appétit, faiblesse générale et conjonctivite, symptômes liés au système nerveux central.



Fiche de données de sécurité

Date d'émission :
20.10.2020

Gulf Pro Fuels 4T

Version:1.0/FR

Section 12: Information écologique**12.1 Toxicité**Naphta d'alkylation à large intervalle d'ébullition (pétrole) [CAS 64741-64-6]

Poisson CL50 (96 heures)	8,5 mg/L (<i>Pimephales promelas</i>)
Crustacés CE50 (48 heures)	4,5 mg/L (<i>Daphnia magna</i>)
crustaceans NOEL (21 days)	0,5 mg/l (<i>Daphnia magna</i>) algae EL50 (72h)
	3,1 mg/l (<i>Pseudokirchneriella subcapita</i>)

Naphta d'isomérisation (pétrole) [CAS 64741-70-4]

Poisson CL50 (96 heures)	10 mg/L (<i>Oncorhynchus mykiss</i>)
Crustacés DSEO (21 jours)	4,5 mg/L (<i>Daphnia magna</i>)
crustaceans NOEL (21 days)	2,6 mg/l (<i>Daphnia magna</i>)
Algues CE50 (72 heures)	3,1 mg/l (<i>Pseudokirchneriella subcapita</i>)

Toxicité du mélange

Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée – substance chimique de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée – substance chimique de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques.

12.4 Mobilité dans le sol


Insoluble dans l'eau, flotte à la surface. Mobilité faible dans le sol. La mobilité des composants du mélange dans le sol dépend des propriétés hydrophiles et hydrophobes et des conditions biotiques et abiotiques du sol, y compris sa structure, les conditions climatiques, les saisons et les organismes du sol (principalement : bactéries, champignons, algues et invertébrés).

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Les substances contenues dans le produit ne sont pas considérées comme persistantes, ni bioaccumulables, ni toxiques (PBT), ni comme très persistantes, ni très bioaccumulables (vPvB).

12.6 Autres effets indésirables

Le mélange n'est pas classé comme dangereux pour la couche d'ozone. Tenir compte des autres effets nocifs des composants individuels du mélange sur l'environnement (p. ex., potentiel de perturbation endocrinienne, potentiel de contribution au réchauffement de la planète).

	Fiche de données de sécurité	Date d'émission : 20.10.2020
	Gulf Pro Fuels 4T	Version:1.0/FR

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de mise au rebut du produit : mettre au rebut conformément à la réglementation en vigueur. Ne pas déverser dans les systèmes de drainage. Les résidus doivent être stockés dans des contenants en acier scellés. Les déchets sont classés comme déchets dangereux.

Méthodes d'élimination des emballages utilisés : réutiliser/recycler/éliminer les contenants vides conformément à la législation locale. Seuls les emballages complètement vidés peuvent être recyclés. Ne pas mélanger avec d'autres déchets. La classification de ce déchet répond aux exigences relatives aux déchets dangereux.

Section 14: Information sur le transport

14.1 **Numéro ONU** - UN 1203

14.2 **Nom d'expédition des Nations Unies** - MOTOR SPIRIT

14.3 **Classe(s) de danger pour le transport** - 3

14.4 **Groupe d'emballage** - II

14.5 **Dangers pour l'environnement** -

Le produit est dangereux pour l'environnement conformément aux réglementations de transport.


14.6 **Précautions particulières pour l'utilisateur**

Utiliser de l'équipement de protection individuelle conformément à la section 8. Éviter sources d'inflammation.

14.7 **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au Recueil IBC**

Sans objet.



	Safety Data Sheet	Date of issue: 20.10.2020
	Gulf Pro Fuels 4T	Version:1.0/EN

Section 15: Information réglementaire

15.1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 relatif à l'enregistrement, à l'évaluation, à l'autorisation et aux restrictions des substances chimiques (REACH), instituant une Agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission, ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, tels que modifiés.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE, et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006, tels que modifiés.

Règlement (CE) n° 790/2009 de la Commission du 10 août 2009 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et mélanges (texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).

Règlement (UE) n° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil relatif à l'enregistrement, à l'évaluation, à l'autorisation et à la restriction des substances chimiques (REACH) (texte présentant de l'intérêt pour l'EEE).

Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives.

Directive 94/62/CE du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 1994 relative aux emballages et aux déchets d'emballages.

15.2 Évaluation de l'innocuité des produits chimiques

Une évaluation de l'innocuité des produits chimiques n'est pas requise pour les mélanges.

Section 16: Autres renseignements

Le texte complet de chaque indication de danger mentionnée est fourni à la section 3.

H224	Liquide et vapeur extrêmement inflammables.
H304	Peut être fatal s'il est avalé et pénètre dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation de la peau.
H336	Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.
H411	Toxique pour la vie aquatique avec des effets durables.
H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.
EUH066	Une exposition répétée peut causer une sécheresse de la peau ou des gerçures

	Safety Data Sheet	Date of issue: 20.10.2020
	Gulf Pro Fuels 4T	Version:1.0/EN

Abréviations et acronymes

Tox. par asp. 1	Danger par aspiration de catégorie 1
Tox. aqua. chron. 2 et 3	Dangereux pour l'environnement aquatique de catégories 2 et 3
Toxi. aqua. aiguë 1	Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie 1
Liq. inflam. 1	Liquide inflammable de catégorie 1 Flam. Liq. 1
Irrit. cut. 2	Irritation cutanée de catégorie 2
Tox. pour cert. org. cibles – exp. uniq. 3	
Toxicité pour certains organes cibles – exposition unique de catégorie 3	

Formations

Avant de commencer à travailler avec le produit, l'utilisateur doit connaître la réglementation en matière de santé et de sécurité, concernant la manipulation des substances chimiques et, plus particulièrement, suivre une formation appropriée sur le lieu de travail. Les personnes liées au transport des marchandises dangereuses conformément à l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route doivent être formées adéquatement dans le cadre des tâches exécutées (formation générale, formation sur le lieu de travail et formation sur les questions de sécurité).

Fiche de données de sécurité

La classification est fondée sur des études physico-chimiques et des données sur la méthode de calcul des substances dangereuses, conformément aux directives du règlement 1272/2008/CE (CLP), tel que modifié. L'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) a été déterminée à l'aide de la valeur de conversion appropriée du tableau 3.1.2 de l'annexe I du CLP.

Fiche de données de sécurité produite par : Anna Królak

L'information contenue dans cette fiche se fonde sur les données actuelles disponibles sur le produit, mais aussi sur l'expérience et les connaissances du producteur dans ce domaine. Ces renseignements ne sont ni une description de la qualité du produit ni une garantie de caractéristiques particulières. Ils doivent être traités comme une aide à la sécurité lors du transport, du stockage et de l'utilisation du produit. L'utilisateur demeure responsable de toute utilisation inappropriée de ces renseignements et du non-respect des normes légales sur le terrain.